



13 March / mars 2023

## Statement by the Italian Presidency at the 66<sup>th</sup> CND Session

As part of the Council of Europe, the continent's unique intergovernmental organization devoted to the promotion of human rights, the Pompidou Group – named after the former French President who initiated its creation – places human rights at the heart of drug and addiction policies. Its wide-ranging expertise, built up over more than 50 years, provides political guidance and practical tools that help decision-makers in its 41 member states to carry out measures to reduce drugs trafficking and drug use, better treat substance use disorders and resolve negative impacts of addictions in society.

The Pompidou Group's agenda in 2022 has been dominated by the 18<sup>th</sup> Ministerial Conference, which took place in Lisbon on 13-14 December 2022, under the motto "Human rights at the heart of drug and addictions policies". Portugal, which has been presiding the Pompidou Group since 2019, hosted the conference, which gathered ministers and high-level representatives from 48 governments and six international organizations or agencies, as well as civil society representatives.

At the Conference, Ministers and high-level participants have confirmed their commitment for a human rights centered approach to address drugs addictions and related disorders. In their "[Lisbon Declaration](#)", they furthermore called for exploring strategies to address addictions related to the use of communication and information technologies, as part of a broad policy direction to be followed by the Pompidou Group in the coming years. They fully supported the decision taken by the Committee of Ministers in March 2022 to end the Russian Federation membership in the Council of Europe, and subsequently in the Pompidou Group, while expressing their strong support to Ukraine, the Pompidou Group's newest member, and their solidarity with its people faced with the tragic consequences of a war which affects the whole of Europe.

Having reviewed the Group's activities and achievements under Portugal's presidency between 2019 and 2022, Ministers adopted a new [work programme for 2023-2025](#), aimed at:

- (i) promoting sustainable drug and addiction policies in conformity with human rights;
- (ii) safeguarding democratic societies by addressing addictions that impact human autonomy;
- (iii) protecting the rights of persons belonging to vulnerable and risk groups with drug use and addiction problems, as well as
- (iv) reducing the availability of illicit drugs and preventing the diversion of precursors.

At the end of the conference, Italy acceded to the Group's Presidency, with Switzerland as Vice-Presidency. In a statement published on 4 January 2023, the new Presidency highlighted its priorities as follows:

- deepen the already existing relationship with each of the member states, observers and countries that otherwise participate in the Group's activities, to get to know the reality of each State well, to increase the exchange and sharing of experiences, models and good practices, and to involve other international organizations, in a spirit of collaboration;
- make prevention a priority, to which increasingly adequate information, first and foremost among the very young, accompanied by attention to the treatment and recovery of addicts, is essential;
- reduce both the demand, through prevention initiatives, first and foremost in schools, and the supply, by countering drug trafficking and organized crime;
- promote a human rights-based approach that is non-stigmatizing and non-discriminatory: if we want to build welcoming and safe communities, access to care and treatment services must not be denied to anyone. The right to health must be guaranteed to all. Any policy in this area must be based on scientific evidence accredited by institutional sources, as only this can guarantee its effectiveness;
- find a proper balance between freedom and responsibility, at both individual and State level.

## Déclaration de la Présidence italienne à la 66<sup>e</sup> Session de la CND

Faisant partie du Conseil de l'Europe, l'unique organisation intergouvernementale du continent consacrée à la promotion des droits de l'Homme, le Groupe Pompidou - du nom de l'ancien président français qui a initié sa création - place les droits de l'Homme au cœur des politiques en matière de drogues et des addictions. Sa vaste expertise, acquise depuis plus de 50 ans, fournit des orientations politiques et des outils pratiques qui aident les décideurs de ses 41 États membres à mettre en œuvre des mesures visant à réduire le trafic et la consommation de drogues, à mieux traiter les troubles liés à la consommation de substances et à résoudre les effets négatifs des addictions dans la société.

L'agenda du Groupe Pompidou en 2022 a été dominé par la 18<sup>e</sup> Conférence ministérielle, qui s'est tenue à Lisbonne les 13 et 14 décembre 2022, sous la devise "Les droits de l'Homme au cœur des politiques en matière de drogues et des addictions". Le Portugal, qui préside le Groupe Pompidou depuis 2019, a accueilli la conférence, qui a réuni des ministres et des représentants de haut niveau de 48 gouvernements et six organisations ou agences internationales, ainsi que des représentants de la société civile.

Lors de la conférence, les ministres et les participants de haut niveau ont confirmé leur engagement en faveur d'une approche centrée sur les droits de l'Homme pour lutter contre les addictions et les troubles connexes. Dans leur "[Déclaration de Lisbonne](#)", ils ont en outre appelé à explorer des stratégies de lutte contre les dépendances liées à l'utilisation des technologies de la communication et de l'information, dans le cadre d'une vaste orientation politique à suivre par le Groupe Pompidou dans les années à venir. Ils ont pleinement soutenu la décision prise par le Comité des Ministres en mars 2022 de mettre fin à l'adhésion de la Fédération de Russie au Conseil de l'Europe, puis au Groupe Pompidou tout en exprimant leur soutien ferme à l'Ukraine, le plus récent membre du Groupe Pompidou, et leur solidarité avec son peuple confronté aux conséquences tragiques d'une guerre qui affecte l'ensemble de l'Europe.

Après avoir examiné les activités et les réalisations du groupe sous la présidence du Portugal entre 2019 et 2022, les ministres ont adopté un nouveau [programme de travail pour 2023-2025](#), visant à :

- (i) promouvoir des politiques durables en matière de drogues et des addictions, conformes aux droits de l'Homme ;
- (ii) la sauvegarde des sociétés démocratiques par la lutte contre les dépendances qui ont un impact sur l'autonomie humaine ;
- (iii) la protection des droits des personnes appartenant à des groupes vulnérables et à risque ayant des problèmes de consommation de drogue et des addictions, ainsi que
- (iv) réduire la disponibilité des drogues illicites et empêcher le détournement des précurseurs.

A l'issue de la conférence, l'Italie a pris la présidence du groupe, la Suisse en assurant la vice-présidence. Dans une déclaration publiée le 4 janvier 2023, la nouvelle présidence a mis en évidence ses priorités comme suit :

- approfondir les relations déjà existantes avec chacun des États membres, des observateurs et des pays qui participent par ailleurs aux activités du groupe, afin de bien connaître la réalité de chaque État, d'accroître l'échange et le partage d'expériences, de modèles et de bonnes pratiques, et d'impliquer d'autres organisations internationales, dans un esprit de collaboration ;

- faire de la prévention une priorité, pour laquelle une information toujours plus adéquate, en premier lieu auprès des plus jeunes, accompagnée d'une attention au traitement et à la guérison des personnes addictes, est essentielle ;

- réduire à la fois la demande, par des initiatives de prévention, en premier lieu dans les écoles, et l'offre, en luttant contre le trafic de drogue et le crime organisé ;

- promouvoir une approche fondée sur les droits de l'Homme, non stigmatisante et non discriminatoire : si nous voulons construire des communautés accueillantes et sûres, l'accès aux services de soins et de traitement ne doit être refusé à personne. Le droit à la santé doit être garanti à tous. Toute politique dans ce domaine doit être fondée sur des preuves scientifiques accréditées par des sources institutionnelles, car elles seules peuvent garantir son efficacité ;

- trouver un juste équilibre entre liberté et responsabilité, tant au niveau des individus qu'à celui des États.